

Enervin®

l'innovation contre le mildiou et le black-rot



A base d'**amétoctradine**, une molécule de référence ayant un mode d'action original et un site d'action spécifique



Performant, une action préventive remarquable pour la protection des feuilles et grappes jusqu'à 14 jours



Sécurisant, une très forte résistance au lessivage dès le séchage de la bouillie



Pratique, un profil favorable pour un retour simplifié dans les vignes pour les travailleurs

Enervin® 2,5 kg/ha

PRECONISATIONS

- Anti-mildiou et black-rot : **2,5 Kg/ha**
- Appliquer en **préventif**
- Adapter la cadence en fonction de la vitesse de pousse de la végétation et de la pression maladie

Réaliser au **maximum 2 applications non consécutives par saison**

REGLEMENTATION



- DRE : **6 heures**
- DAR : **35 jours**
- ZNT : **5 mètres**



FICHE D'IDENTITE

Enervin® : marque déposée BASF.

- **Autorisation de Mise en Marché n°** : 2100221.
- **Composition** : 120 g/kg d'amétoctradine + 440 g/kg de métirame.
- **Formulation** : WG.
- **Classement toxicologique :**

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Attention

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Limite maximale de résidus :**

Raisin de cuve et raisin de table, amétoctradine : 5 mg/kg.

Raisin de cuve et raisin de table, métirame : 5 mg/kg.

- **Autres conditions d'emploi :**

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Usages	Doses	Nombre maximum d'applications par saison	Délai d'emploi avant récolte (DAR)	Zone non traitée (ZNT)	Délai de rentrée (DRE)
Vigne : mildiou, black-rot	2,5 kg/ha	2 non consécutives	35 jours	5 mètres	6 heures

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : pour l'opérateur, porter des gants en nitrile EN374-3, bottes de protection EN 13 823-3, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse catégorie III type PB 3 manches longues à porter par-dessus la combinaison précitée, lunettes de sécurité EN 166 ou écran facial.

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	0 800 100 299 <small>Service & appel gratuits</small> ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude <small>N°Vert 0 800 887 887</small> <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	www.adivalor.fr

Avril 2018 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France Division Agro (0 800 100 299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 369VIME0418EST.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et www.phytodata.com.